

Assistant immobilier

RNCP40989

Spécialisation installation comme mandataire immobilier



Le programme de formation

La formation a pour objectif de faire valider par le candidat le Titre Professionnel Assistant immobilier de niveau 5 (équivalent BAC + 2), RNCP40989 enregistré le 30/06/2025, délivré par le Ministère du Travail.

Public visé

- Demandeur/se d'emploi ou salarié/e souhaitant une reconversion et/ou une évolution professionnelle, afin d'acquérir, compléter, certifier ou valider les compétences au métier d'assistant immobilier.

Pré requis :

Aucun

Objectifs du programme

- 1. Assurer les opérations administratives liées aux transactions immobilières de vente ou de location**
 - Constituer le dossier administratif de mise en vente ou en location d'un bien immobilier
 - Assurer la promotion de la mise en vente ou en location d'un bien immobilier
 - Finaliser le dossier administratif de vente jusqu'à l'avant-contrat
- 2. Prendre en charge les activités liées à la gestion locative d'un bien immobilier**
 - Constituer le dossier administratif d'un bien en gestion locative jusqu'au bail
 - Assurer les opérations courantes de gestion locative d'un bien immobilier
 - Prendre en charge le dossier administratif lié aux spécificités du logement social
- 3. Participer à la gestion courante d'une copropriété**
 - Assurer la gestion administrative courante d'une copropriété
 - Participer à l'élaboration du budget d'une copropriété
 - Organiser et préparer l'assemblée générale de copropriétaires

Modalités pédagogiques

Formation personnalisée réalisée entièrement à distance comprenant 6 volets :

1. 12 parcours de e-learning comprenant au total 420 vidéos de formation enregistrées par 277 experts différents.
2. 12 examens réalisés en ligne à la fin de l'étude de chaque parcours avec délivrance d'une note.
3. Etude et compte rendu d'1 livre (BTS Professions immobilières) sous format numérique qui complète les parcours de formation.
4. Entretiens individuels en visio de debriefing des résultats des examens et de l'étude des parcours, avec un consultant confirmé. Lors des rendez-vous programmés en visio conférences, le consultant formateur répond aux questions éventuelles des apprenants, aide le candidat à réaliser son dossier professionnel, l'informe des modalités de l'examen et le prépare au déroulement de l'examen devant le jury.
5. Exercices de préparation à l'examen de certification sous forme d'annales.
6. Assistance à la préparation du dossier professionnel à soumettre devant le jury. Les ECF sont établis par le responsable pédagogique de FORCES à partir du référentiel d'évaluation de la formation, du programme de formation et des notes des examens réalisés en ligne à la fin de chaque parcours de formation.

Contenu du programme

Bloc de compétences 1 : Assurer les opérations administratives liées aux transactions immobilières de vente ou de location

3 parcours de e-learning enregistrés par 112 experts différents

- Je deviens un professionnel de l'immobilier (agent, mandataire, marchand de biens, diagnostiqueur, géomètre) – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- J'investis dans l'immobilier bâti pour améliorer mes revenus et mon patrimoine – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- J'achète ou fais construire de l'immobilier pour me loger - [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)

Bloc de compétences 2 : Prendre en charge les activités liées à la gestion locative d'un bien immobilier

3 parcours de e-learning enregistrés par 65 experts différents

- Je me spécialise dans les murs commerciaux et les fonds de commerce – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je gère l'administratif des transactions immobilières – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je gère l'administratif des locations immobilières - [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)

Bloc de compétences 3 : Participer à la gestion courante d'une copropriété

2 parcours de e-learning enregistré par 28 experts différents

- Je gère l'administratif de copropriétés - [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je développe mes soft skills professionnels - [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)

Spécialisation Installation comme mandataire immobilier

4 parcours de e-learning enregistrés par 72 experts différents

- Je me prépare à devenir entrepreneur – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je réalise mon étude de marché - [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je développe mon activité sans créer d'entreprise ou deviens autoentrepreneur – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je crée mon entreprise - [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)

La durée moyenne d'un parcours est de 12 heures, chaque parcours étant composé par 25 à 40 vidéos de formation, accompagnées chacune de 3 à 5 tests de validation de connaissances. Des PDF pédagogiques complètent les parcours.

Modalités d'admission

Admission après entretien

Certification

Titre professionnel Assistant immobilier, délivré à l'issue de la formation, si le candidat réussit les évaluations conformes aux exigences de la Certification.

[Voir sur ce lien les conditions d'examen de certification pour obtenir un titre professionnel](#)

Equivalences, passerelles, suite de parcours et débouchés : voir le détail de cette formation sur

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40989/> et sur

<https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/post-bac/tp-assistant-immobilier2>

TEMPS PROGRAMME DE FORMATION

Heures de e-learning : 132 H

Heures de tests de connaissances : 12 H

Etude du livre numérique : 40 H

Temps d'accompagnement : 12 H

Préparation de la certification : réalisation des cas pratiques des annales des années précédentes et études des corrections : 15 H

Assistance dans la préparation du dossier professionnel : 4 H

Temps total de formation : 215 H

DUREE DE PROGRAMME DE FORMATION : 6 mois

LES EPREUVES DU TITRE ASSISTANT IMMOBILIER

Mise en situation professionnelle : 04 h 35 min

La mise en situation professionnelle est constituée d'une épreuve écrite et d'une épreuve orale qui se déroulent dans le contexte d'une entreprise fictive.

Mise en situation écrite (4 h 15)

À partir d'informations et de consignes, le candidat traite différents dossiers dans le respect des délais et des procédures et produit les documents qui lui paraissent nécessaires, en choisissant les logiciels qui lui semblent les mieux adaptés.

Mise en situation orale (0 h 20)

Elle se déroule après la mise en situation écrite.

Elle est constituée d'une préparation de 10 minutes et d'une situation d'accueil de 10 minutes située dans le même contexte d'entreprise qu'à l'écrit.

À partir d'un scénario préétabli choisi par le jury, le candidat accueille un locataire et traite sa demande si elle relève de sa responsabilité ou transmet la demande explicite à l'interlocuteur adéquat.

Entretien technique : 00 h 25 min

Le jury questionne le candidat sur :

- les travaux de la mise en situation ;
- des aspects des compétences qui n'ont pas fait partie de la mise en situation professionnelle, à l'aide d'un guide de questionnement.

Questionnaire professionnel : 00 h 40 min

Le candidat répond à une série de questions de type QCM sur les compétences de la modalité.

Entretien final : 00 h 20 min

Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.

Le jury évalue la représentation que se fait le candidat de l'emploi et des comportements professionnels induits.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 06 h 00 min

Forces recommande de se former de manière régulière environ 10 heures par semaine soit 1 heure ½ à 2 heures par jour suivant le rythme adopté. Chaque vidéo de formation dure de 8 à 12 minutes, elle est suivie de 3 à 5 tests de validation de connaissances. Vous pouvez donc étudier de 6 à 8 vidéos de formation par jour. N'hésitez pas à revoir une vidéo de formation si vous ne l'avez pas comprise.

Vous pouvez l'étudier autant de fois que nécessaire.

Prenez des notes au fur et à mesure de vos études.

A la fin d'un parcours de formation, vous devez soutenir un examen en ligne. Il vous est ouvert quand vous avez étudié toutes les vidéos du parcours. Les réponses justes sont notées 1, celles fausses 0.

Vous devez comprendre pourquoi vous avez répondu faux. Revoyez vos notes ou la vidéo.

Recherchez sur internet. Questionnez par mail votre responsable technique et pédagogique.

Pour l'étude des e-books qui complètent les parcours de formation en vidéo, en moyenne 40 heures d'études sont nécessaires. Chaque e-book fait l'objet d'un test de validation de connaissances.

PRIX DU PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : [Demander les conditions de partenariat – commercial@forces.fr](mailto:Demander les conditions de partenariat - commercial@forces.fr)

Particulier ou entreprise : [Demander un devis](#)

2 600 euros nets de tva dans le cadre de la formation continue

Raisons de choisir FORCES :

Pédagogie innovante : e-learning ; e-books ; experts variés ; tests ; visios

Suivi pédagogique et technique par consultant confirmé

84% de réussite aux examens d'Etat

Notation 4,82/5 sur le CPF

L'équipe pédagogique de FORCES peut être contactée sur pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos.

Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

W W W . F O R C E S - L M S . C O M

Email : commercial@forces.fr